



Dépêche N°628681
Par Marie SIMON
Jeudi 04 juin 2020, 17:31:00

Enseignants-chercheurs : en 5 ans, la part des femmes qui postulent à une promotion a rattrapé celle des hommes

Alors que le taux de candidature des enseignantes-chercheuses éligibles à une promotion était inférieur à celui de leurs homologues masculins de 2015 à 2018, l'écart s'est réduit pour disparaître en 2019. Dès 2015 par ailleurs, une fois candidates, elles étaient en moyenne plus souvent promues, chez les MCF comme chez les PR. La parité parmi les promouvables, les candidats et les promus s'est globalement améliorée ces 5 dernières années. Retrouvez l'évolution des taux de participation et de succès selon le grade et le groupe disciplinaire, ainsi que l'état de la parité selon les sections CNU.

SOURCE ET METHODOLOGIE

Les données étudiées ici sont issues des bilans des campagnes 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 d'avancement des EC, disponibles en parallèle de la note de la DGRH annuelle sur l'avancement des enseignants-chercheurs. La campagne 2020, elle, est mise en pause en raison de l'épidémie de Covid-19. Ces données portent exclusivement sur l'avancement de droit commun, au sein du corps de PR et du corps de MCF : ils rendent compte de la promotion interne à ces corps, et non du passage de l'un à l'autre.

Nous avons analysé le taux de candidature par rapport au vivier de promouvables, et le taux de promotion, soit le nombre de promus rapporté à celui des candidats. Les données permettent de détailler ces taux, selon le groupe disciplinaire et selon les grades. Nous disposons aussi du ratio hommes/femmes parmi les promouvables, les candidats et les promus, selon la section CNU et selon les grades (1). Le grade est ici à comprendre comme le grade d'accès, c'est-à-dire celui visé par la demande de promotion.

Si en 2019, les enseignantes-chercheuses éligibles à un avancement dans leur carrière se portent aussi souvent candidates pour obtenir une promotion que leurs homologues masculins ([lire sur AEF info](#)), il s'agit d'une situation relativement nouvelle. En effet, les 4 années précédentes, les femmes éligibles à une promotion avaient tendance à moins postuler que ces derniers, selon les notes DGRH annuelles sur les campagnes d'avancement. Par ailleurs au fil des 5 ans, un constat demeure : une fois candidates, les femmes sont plus souvent promues que leurs collègues masculins.

Le taux de candidature des promouvables féminines accusait en effet un retard d'environ 3 points de pourcentage au début de la période étudiée. En 2017, par exemple, 31,8 % des hommes promouvables se portaient candidats à une promotion, contre 28,8 % des femmes promouvables, tous grades confondus. L'écart s'est ensuite réduit à 2 points en 2018 et moins de 1 point en 2019. Lors de la campagne 2019 en effet, 33,4 % des hommes promouvables et 32,8 % des femmes promouvables ont demandé une promotion.



Concernant le **taux de promotion des candidats**, en revanche, la situation est plus favorable aux femmes, d'année en année. L'écart a ainsi tendance à se creuser : il est de 10 points en 2019, contre 8 points en 2015. On observe aussi un bond du taux de promotion en 2018, nettement plus marqué chez les femmes, où il passe de 49,5 % en 2017 à 56 % en 2018 (+6,5 points), que chez leurs homologues masculins, où il évolue de 43,5 % à 45,6 % sur ces deux années (+2,1 points).

Dans la visualisation ci-dessous, les effectifs sont reflétés par l'épaisseur de la courbe : ils sont plus réduits chez les femmes que chez les hommes.

Le taux de promotion des femmes bondit en 2018

Ce bond est concomitant avec **une nouveauté de la campagne 2018** : le [décret du 9 mai 2017](#) a créé un échelon exceptionnel dans la hors classe du corps des MCF (**MCF EX**). Or en 2018, le taux de promotion des femmes au grade MCF EX est très élevé (79 %) et progresse même en 2019 (83,6 %). Celui des hommes est légèrement inférieur en 2018 (73,8 %) et recule en 2019 (71,5 %).

SALUER L'INVESTISSEMENT DANS LES TACHES COLLECTIVES

"Il s'agit souvent des promotions destinées à des enseignants-chercheurs qui ont eu du mal à percer au niveau international, afin de reconnaître leur investissement dans les tâches collectives des établissements", décryptait Brigitte Plateau pour AEF info, dans la première dépêche consacrée à ce sujet ([lire sur AEF info](#)). Concernant ces tâches (s'occuper d'une unité d'enseignement, de commissions master, diriger une UFR, etc.), **"il serait bien utile d'étudier leur répartition entre les hommes et les femmes, ainsi que la fréquence à laquelle les femmes sont mises à contribution"**, pointait aussi Sylvie Bauer, présidente de la CP-CNU.

Contenu

Cette nouveauté aurait-elle créé une sorte d'appel d'air chez les MCF, une motivation supplémentaire à postuler et une opportunité pour les femmes ? En valeur absolue, on passe de 977 promues au total en 2017 à 1 330 promues au total en 2018. Cet ajout de 353 promues est imputable en partie à la création du grade MCF EX (222 promues en 2018 contre aucune en 2017) mais pas seulement.

Le "bond" de 2018 se retrouve aussi dans le **taux de promotion au grade MCF HC** chez les femmes. Il passe de 55,5 % en 2017 à 59,3 % en 2018, avant de rechuter en 2019 à 51,9 %. Sur cette période, le taux de promotion au grade MCF HC chez les hommes ne cesse de baisser. Cela n'est pas le reflet d'une baisse des promotions, au contraire. Le nombre de promotions augmente légèrement, chez les hommes comme chez les femmes, chaque année. Mais le vivier des candidats déclarés - hommes et femmes - a gonflé de 2018 à 2019, passant de 1 039 à 1 248 candidates et de 1 242 à 1 539 candidats.

On observe moins de nouveauté chez les **PR**. Globalement, dans les trois grades couverts par les données, les femmes promouvables sont moins souvent candidates que les hommes promouvables, les femmes candidates sont plus souvent promues que les hommes candidats, mais les effectifs féminins sont nettement plus réduits (comme le reflète l'épaisseur du trait dans la visualisation ci-dessous).



Il est à noter cependant que les femmes promouvables au grade de **PR 1C** se portent de plus en plus candidates, en proportion. Elles ont même rattrapé leur retard en taux de candidature en 2019, pour avoisiner les 38 % comme les hommes promouvables. Les années précédentes cet écart pouvait atteindre 5 points, comme en 2015. Cette évolution s'explique par une baisse du vivier : les femmes promouvables sont moins nombreuses en 2019 (1 511 contre 1 581 en 2018), alors que les candidates sont légèrement plus nombreuses (570 contre 559 en 2018).

Retrouvez ces évolutions par grade dans la visualisation ci-dessous, qui vous permet aussi de filtrer les données **par l'une des 12 grandes disciplines** (13 avec le groupe interdisciplinaire). En langues et littératures, ensemble disciplinaire qui compte le plus de femmes promouvables (799 en 2019), on retrouve l'écart observé en moyenne concernant le taux de candidature entre hommes et femmes chez les MCF HC (6 points, avec 29 % pour les femmes et 23,2 % pour les hommes), alors qu'il est bien plus creusé en droit et science politique (13,5 points, avec 26 % pour les femmes et 12,5 % pour les hommes).

Comment la parité évolue-t-elle dans chaque grade, depuis 2013

L'état de la parité dans les promotions accordées est relativement favorable aux femmes dans l'ensemble des grades : elles pèsent plus lourd parmi les promus que parmi les candidats, ainsi que parmi le vivier des promouvables. En outre, la situation s'est renforcée au fil des 5 ans. Pour le grade MCF HC, par exemple, 48,5 % des promus étaient des femmes en 2018, année du "pic" de promotions, alors que 44,8 % des candidats et 43,7 % des promouvables étaient des femmes. En comparaison en 2015, les femmes pesaient pour 46,4 % des promus, soit deux points de moins qu'en 2018, 43,5 % des candidats, soit 1,3 point de moins, et 41,9 % des promouvables, soit 1,8 point de moins que trois ans plus tard.

Chez les PR, on observe que les femmes pèsent systématiquement moins parmi les candidats que dans le vivier des promouvables. Cela confirme la tendance des femmes à postuler moins souvent que les hommes, qui plus est dans un corps où elles sont moins nombreuses au départ. Pour rappel, les femmes constituent 43 % des MCF contre 24 % des PR, selon des données datant de 2014 de la DGRH, reprises dans une analyse du MESRI sur la [parité parmi les enseignants-chercheurs](#), en septembre 2016. Il est à noter que de nouveau chez les PR 1C, l'écart se réduit en 2019 : les femmes pèsent presque autant chez les candidats que chez les promouvables, environ 33,5 % dans les deux cas, contre respectivement 25,6 % et 28,6 % en 2015.

Le détail par section CNU de la Parité des promouvables, candidats, promus, depuis 2013

Si l'on examine la situation à un niveau plus fin, par section de CNU, il apparaît qu'en **langues et littérature françaises**, 87,5 % des promus au grade MCF EX sont des femmes en 2019 : elles n'étaient "que" 79,3 % des candidats et 71,4 % des promouvables. À chaque étape, la situation leur est donc "favorable", dans ce grade comme dans les autres. L'année précédente, la situation était radicalement inverse : elles pesaient 62 % des promouvables contre seulement 36 % environ des candidats et des promus.

Le bilan est plus contrasté en **langues et littératures anglaises**, la section au nombre le plus grand de femmes promouvables (499 en 2019). Il apparaît que 72,9 % des MCF HC promus sont des femmes en 2019, une présence plus forte que parmi les promouvables et les candidats



(respectivement 62,1 % et 66,7 %). Si leur poids parmi les promouvables a peu évolué en 5 ans, leur poids chez les promus s'est renforcé : il n'était que de 67,8 % en 2015, soit 5 points de moins.

Mais en PR 1C, les femmes représentent 44 % des promus en 2019 alors qu'elles comptaient pour 62,5 % des promouvables. En 2015, la situation était plutôt meilleure : 53 % des promus, contre 52 % des promouvables et 50 % candidats.

Retrouvez l'état des lieux dans la visualisation ci-dessous. Les effectifs étant parfois très réduits, les variations peuvent être très importantes et peu pertinentes d'une année sur l'autre. Nous la faisons donc figurer ici de façon informative. Vous pouvez utiliser le filtre des groupes disciplinaires pour ne faire apparaître que les sections du CNU concernées. Par défaut, nous avons sélectionné le groupe disciplinaire comptant le plus d'enseignantes-chercheuses promouvables, les langues et littératures.

Testez AEF